

Programme de cléricature à la Cour supérieure de justice de l'Ontario

La Cour supérieure de justice est le plus grand tribunal supérieur de première instance au Canada, tant pour le volume de causes que pour le nombre de juges. La Cour est présente dans 52 localités en Ontario. Ayant compétence dans les instances criminelles, civiles, administratives et en droit de la famille, la Cour supérieure de justice touche la vie d'innombrables Ontariens et Ontariennes de façon significative.

Vingt-cinq étudiants en droit seront sélectionnés pour des postes de clerks auprès des juges de la Cour supérieure de justice pour l'année de stages en droit 2020 - 2021. Ces postes à contrat s'adressent aux candidats qui souhaitent remplir les exigences de stage en droit du Barreau de l'Ontario.

Description d'emploi

Travaillant étroitement avec les juges, les candidats traiteront de nombreux aspects des procédures judiciaires dans tous les domaines relevant de la compétence de la Cour supérieure. Les clerks sont encouragés à assister à des procès, à des audiences de motions civiles, à des procédures de sélection de jurys, à des audiences de détermination de la peine, à des conférences de cas, à des audiences de faillite, à des appels en matière de poursuites sommaires et à des audiences du tribunal de la famille. Les fonctions des stagiaires sont, entre autres : fournir aux juges des avis oraux et des exposés écrits du droit sur divers sujets juridiques, étudier les plaidoiries, préparer des sommaires de cas, contribuer à la rédaction des verdicts du jury et corriger les jugements. Ils peuvent également être amenés à aider les juges à préparer des travaux d'érudition, des discours et des présentations sur des sujets liés au droit.

Qualités requises et exigences

La Cour recherche des candidats possédant un bon dossier d'études et d'excellentes aptitudes à la recherche en droit et à la rédaction, ainsi que la capacité de bien travailler dans des délais très serrés. Deux postes, dont l'un à Ottawa et l'un à Toronto, seront comblés par des candidats qui maîtrisent parfaitement les langues française et anglaise, à l'oral et à l'écrit. Dans les autres régions, le bilinguisme est un atout.

Lieux de stage en cléricature

Il y a dix postes à Toronto (dont 3 postes à la Cour divisionnaire) et 15 postes au total dans les centres régionaux suivants : Brampton (3), Hamilton (2), London (1), Windsor (1), Newmarket/Oshawa (3), Ottawa (3), Sudbury (1) et Thunder Bay (1). Vous pouvez postuler à plus d'un endroit. Les demandes pour chaque région sont examinées séparément. Le fait de présenter votre candidature pour plusieurs emplacements ne nuira pas à vos chances d'obtenir votre préférence.

S'ils postulent pour plus d'un endroit, les candidats doivent indiquer, dans leur lettre d'accompagnement, leur ordre de préférence de lieux de travail. S'ils font aussi une demande à la Cour divisionnaire à Toronto, les candidats doivent également indiquer leur ordre de préférence entre les postes de la Cour supérieure et le poste de la Cour divisionnaire.

Chaque région offre la possibilité de travailler avec divers juges à un vaste éventail de questions juridiques. Même si les clerks sont parfois éloignés les uns des autres, ils peuvent travailler collectivement avec leurs collègues des autres régions. Tous les clerks sont supervisés par un avocat situé à Toronto, et chaque clerk a son propre mentor juridique. Les salaires et les avantages sociaux sont les mêmes pour toutes les régions.

Poste de cléricature à la Cour divisionnaire

Chaque année, trois étudiant(e)s sont choisi(e)s pour remplir les fonctions de clerk auprès des juges de la Cour divisionnaire, une division de la Cour supérieure de justice. Ces postes à contrat s'adressent aux candidats qui souhaitent remplir les exigences de stage en droit du Barreau de l'Ontario.

Un stage de cléricature à la Cour divisionnaire intéresse particulièrement ceux qui désirent acquérir des connaissances spécialisées et approfondies de la révision dans les domaines du droit administratif, du droit constitutionnel et du droit du travail ainsi que des questions se rapportant aux révisions judiciaires et aux appels. Les clerks de la Cour divisionnaire effectuent de la recherche juridique pour les juges de la Cour divisionnaire et préparent les mémoires des juges aux fins des procédures préparatoires à l'audience. À ce poste, le stagiaire pourra observer les plaidoiries d'appel et de requêtes en révision judiciaire devant le tribunal et consulter directement les juges concernés. De plus, les clerks de la Cour divisionnaire effectuent de la recherche pour les juges de la Cour supérieure.

Possibilités d'emplois à la fin du programme

Les clerks de la Cour supérieure poursuivent après leur stage des carrières dans une variété de disciplines juridiques et non juridiques :

- Emplois dans des cabinets privés de toutes tailles aux quatre coins du pays
- Carrières dans la fonction publique fédérale ou provinciale, notamment à des postes de procureurs de la Couronne et de conseillers en politiques
- Travail d'intérêt public dans le système d'aide juridique et/ou des organismes à but non lucratif
- Travail à titre de chercheurs et de consultants juridiques
- Études supérieures dans des universités au Canada, aux États-Unis et en Europe

Processus de candidature

Les candidats sont fortement encouragés à présenter leur candidature via le VI Law Portal (<http://www.vilawportal.com>). Dans le Portail VI, sélectionnez "Clerkship Court supérieure" pour l'emplacement. Notez que le Portail VI purge ses systèmes le 1er décembre de chaque année, **ne soumettez aucun document de demande avant le 15 décembre 2018.**

Si les candidats ne sont pas en mesure de soumettre leurs documents de candidature par le portail du Portail VI, veuillez les envoyer par courriel à SCJ.clerkship@ontario.ca.

Tous les documents de la demande doivent être reçus par le tribunal avant **17 h le jeudi 24 janvier 2019.**

Les candidats sont invités à soumettre les documents suivants :

- (1) une **lettre d'accompagnement** indiquant votre emplacement préféré du tribunal (ou l'ordre de préférence si vous postulez pour plus d'un emplacement);
- (2) un **curriculum vitae** actuel;
- (3) un **échantillon d'écriture juridique** (maximum 10 pages);
- (4) deux **lettres de recommandation** se rapportant à vos compétences de recherche et de communication (veuillez noter: si une référence demande que leur lettre de référence soit scellée, vous pouvez l'envoyer par courrier à l'adresse sur notre site web); et
- (5) **relevés de notes officiels** pour toutes études postsecondaires (les originaux ne sont pas requis, puisqu'ils peuvent être téléchargés avec le matériel de la demande au VI Law Portal).

Les entrevues auront lieu en février et mars 2019.

Les candidats peuvent postuler à la fois à la Cour supérieure de justice et aux postes de la Cour divisionnaire. Si vous postulez pour les deux, veuillez soumettre une seule demande, mais indiquez clairement les postes pour lesquels vous postulez et votre ordre de préférence.

Les demandes tardives ne seront pas acceptées.



Clercs de 2018-2019

Une ancienne participante au programme de cléricature décrit son expérience comme suit :

En travaillant à la Cour, les étudiants acquièrent de l'expérience dans l'exercice du droit et dans des questions juridiques de fond par une exposition quotidienne, axée sur la pratique, au processus judiciaire, aux litiges et aux plaidoiries. En assistant à des audiences, nous pouvons observer de bons et de mauvais exemples de plaidoirie et nous informer sur des questions de droit actuelles. De plus, le stage de cléricature complète la formation juridique théorique en donnant une image plus « humaine » du droit. La présence à des procès et des audiences expose les clercs aux participants au processus judiciaire, un aspect rare dans les études de droit, lesquelles accordent la priorité aux décisions d'appel. L'occasion de discuter plus tard avec les juges et nos mentors de ce que nous avons vu et entendu est aussi un précieux outil d'apprentissage quant à la prise de décision et au processus judiciaire.

Des questions?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Web :
<http://www.ontariocourts.ca/scj/fr/programme-de-clericature/>



Cour supérieure de justice

PROGRAMME DE CLÉRICATURE

2020-2021

